

Plateformes suspendues

Les plateformes suspendues motorisées

Comme leurs noms l'indique ces plateformes sont motorisées au moyen de treuils électriques ou pneumatiques, la vitesse d'élévation est en moyenne de 9 mètres à la minute, ce qui leur permet d'être installées sur des immeubles de grande hauteur.

Les plateformes, en aluminium, sont constituées de modules de 1, 2 ou 3 mètres de longueur, au moyen d'accessoires adaptables, elles peuvent être montées en angle et épouser la forme des bâtiments : plateforme d'angle, circulaire, double niveau...

Les systèmes de suspension s'adaptent aux différentes configurations de bâtiments : poutres à contrepoids, consoles, chariots, rails ...

Selon le type de travail à effectuer, des treuils de capacités différentes peuvent être installés sur les plateformes : 400 kg - 500 kg - 650 kg - 800 kg avec une alimentation électrique en 220 volts monophasés ou en 380 volts triphasés.

Les plateformes suspendues motorisées, grâce à leur capacité et à leur souplesse d'installation et de mise en œuvre, offrent d'importantes possibilités pour la réalisation des travaux en façade de bâtiment.

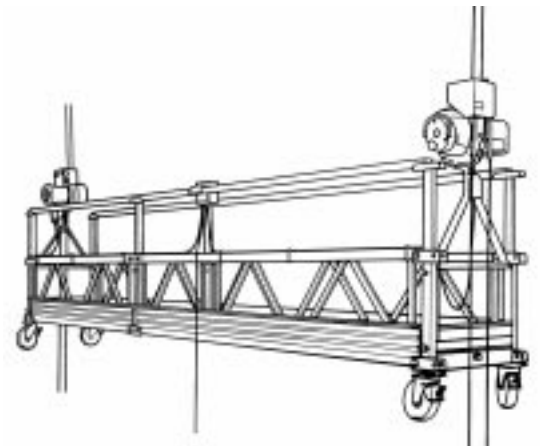
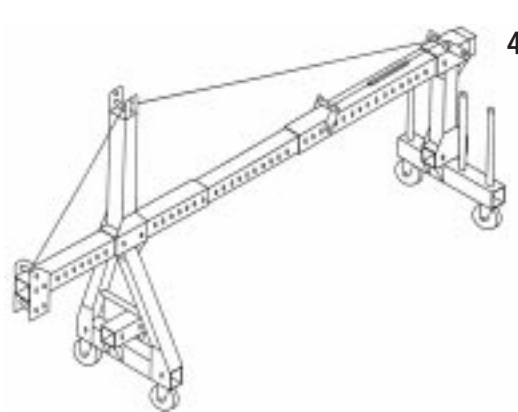


- 1 - Plateforme suspendue longueur 3 mètres avec treuils manuels, accrochage par poutres et contrepoids.
- 2 - Déport de plateforme (2 mètres) avec étrier de suspension à passage libre ou en L.
- 3 - Plateforme suspendue motorisée longueur 9 mètres (3+3+3), hauteur 70 mètres guidée le long de la façade.
- 4 - Plateforme suspendue motorisée longueur 6 mètres avec accrochage par consoles d'acrotère.

Les échafaudages volants

Ils sont mus à la main au moyen de treuils mécaniques leur permettant une élévation à une vitesse moyenne de 1,50 mètre à la minute : ils sont donc réservés à des plateformes de 8 mètres de longueur maximum pour une installation sur des édifices de petites hauteurs. Très souples d'emploi et faciles à installer, ils sont destinés à des travaux légers et ponctuels sur les façades des bâtiments.

Conformes à la réglementation en vigueur, les échafaudages volants et les plateformes suspendues motorisées sont reconnus par les professionnels des contrôles techniques et les organismes de prévention comme la référence en matière de sécurité pour l'élévation du personnel effectuant des travaux légers sur les façades des bâtiments.



- 1 - Plateforme suspendue motorisée longueur 16 mètres avec 2 étriers de suspension à passage libre (déports de plateforme en extrémité : 2 mètres) - Le Corbusier Rezé (44).
- 2 - Plateformes articulées à 2 étriers de suspension à passage libre Les Choux - Créteil (94).
- 3 - Plateforme circulaire à 4 ou 6 treuils selon le diamètre de l'ouvrage.
- 4 - Poutre de suspension à contreponds (réglable en longueur et en hauteur).



 **SKY** accès

L'expérience haute sécurité

www.skyacces.fr